



**FICHE D'INSCRIPTION ACCUEIL DE LOISIRS - FALCK**  
**09 Juillet au 03 Août 2018**  
**UNIQUEMENT POUR LES ENFANTS DE 3 A 6 ANS**



***Fiche à remettre impérativement au plus tard le 29 Juin***  
***(remplir 1 fiche par enfant, si l'enfant a déjà un dossier)***

Nom et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Quotient familial :

*Horaires : Accueil échelonné de 7h30 à 9h (possibilité de petit déjeuner jusqu'à 8h30)*  
*Départ échelonné de 17h à 18H*

<b>SEMAINE 1 / Eté 2018</b>	Lundi 09	Mardi 10	Mercredi 11	Jeudi 12	Vendredi 13	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 5 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions						

<b>SEMAINE 2 / Eté 2018</b>	Lundi 16	Mardi 17	Mercredi 18	Jeudi 19	Vendredi 20	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 5 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions						

<b>SEMAINE 3 / Eté 2018</b>	Lundi 23	Mardi 24	Mercredi 25	Jeudi 26	Vendredi 27	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 5 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions						

<b>SEMAINE 4 / Eté 2018</b>	Lundi 30	Mardi 31	Mercredi 01	Jeudi 02	Vendredi 03	<b>Total</b>
<b>FORFAIT 3 OU 5 JOURS</b> Cocher les jours d'inscriptions						

**IMPORTANT** : les enfants ne peuvent pas être récupérés durant la période d'activités prévue jusqu'à 17H  
 En cas d'absence de l'enfant, les parents s'engagent à prévenir le plus rapidement possible. Aucune modification ne pourra être prise en compte si elle n'est pas signalée **au plus tard la veille avant 8H30**. Dans le cas contraire, l'inscription préalable sera facturée à la famille.

Annulation possible le matin même avant 8h30, uniquement en cas de maladie et sur présentation d'un certificat médical

Fait à ..... le .....

Signature des parents :

Remarques éventuelles

## CALCUL DU REGLEMENT

### **RAPPEL : CALCUL DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL**

- 1) Prendre le revenu brut global de votre avis d'imposition ou de non-imposition 2017 (pour l'année 2016) (sauf pour les frontaliers : contacter la direction).
- 2) Diviser par le nombre de parts (qui figure sur le même avis)
- 3) Diviser par 12 pour obtenir le quotient familial mensuel

ATTENTION LE QUOTIENT FAMILIAL PRIS EN COMPTE N'EST PAS LE MÊME QUE CELUI DE LA CAF !

TABLEAU RECAPITULATIF DES TARIFS

QUOTIENT FAMILIAL	> 1100€ 0%	De 824 à - de 1100€ - 5%	De 618 à - de 824€ - 12%	De 464 à - de 618€ - 25%	< = 463 € - 40%
RESIDENTS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS	COMMUNE / EXTERIEURS
FORFAIT 3 JOURS	53.00 €	50.35 €	46.64 €	39.75 €	31.80 €
FORFAIT 5 JOURS	77.00 €	73.15 €	67.76 €	57.75 €	46.20 €

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal
- Chèque-vacances ou CESU
- Paiement par prélèvement automatique SEPA à échéance



**La déduction des Aides aux temps libres de la CAF se fait avant la réduction liée au quotient familial. S'adresser à la directrice pour le calcul du règlement.**

ACCUEIL DE LOISIRS		Total
FORFAIT 3 JOURS	X (nb de semaine)	
FORFAIT 5 JOURS	X (nb de semaine)	
Carte d'adhésion (lors de la 1 <sup>ère</sup> inscription)		6€
- Avoir restant		
+ Reste à payer		
<b>Net à payer</b>		

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / 2018                      Signature